

## Compte rendu du conseil municipal du 10 mai 2007

### **Les PERLES du MAIRE**

#### **Une « Sénanthologie »**

#### **« Les services municipaux ne sont pas capables »**

Pendant la discussion sur les décisions prises pendant l'intersession (décisions que prend le Maire par délégation du conseil municipal, et sur lesquelles l'assemblée peut être informée); a été évoquée, notamment par notre groupe, la question des frais d'avocat. En effet, ils se multiplient (15 000 € lors de cette séance !) alors que la ville a un service juridique. Réponse du maire : « les services municipaux ne sont pas capables » d'avoir l'expertise juridique nécessaire. C'est consternant que le chef de l'administration désavoue et méprise ainsi les agents municipaux qui rendent des services signalés aux antoniens.

#### **« Les habitants délogés (de leur immeuble démolé) ne sont pas prioritaires »**

144 logements vont être ou ont été démolis dans le Grand Ensemble. CITOYENS A ANTONY (comme d'ailleurs DEFI pour ANTONY) demande que ces locataires qui payaient régulièrement leur loyer soient prioritaires pour être relogés dans les HLM neufs de la Croix de Berny. Réponse des élus en charge de l'Office HLM : ce n'est pas une obligation ! et réponse du maire plus explicite : « ils ne sont pas prioritaires... »

Il est assez scandaleux que des locataires en règle, qui ne demandaient pas à partir de leur immeubles soient traités ainsi mais il est vrai, que tout devient possible...

#### **Et même Jean Paul DOVA critique (implicitement) le Maire !**

Le conseiller général, qui indiquait qu'il était au nirvana depuis l'élection de Nicolas SARKOZY à la Présidence de la République vantait les mérites de celui-ci dans les Hauts Seine : grâce au Président SARKOZY, l'opposition est présente aux commissions d'attribution des logements de l'Office Départemental, et a deux représentants au conseil d'administration de l'Office Départemental. Il montrait ainsi l'ouverture de l'ex-président de l'UMP pour mieux mettre en évidence qu'à Antony, l'opposition est interdite de présence au conseil d'administration, et que les commissions d'attribution sont fermées ce qui permet d'affecter des logements aux militants et élus....de l'UMP.

### **Le maire a du mal à rendre hommage à un conseiller municipal mort en déportation**

A Antony, comme ailleurs, il y a eu des résistants à l'occupation nazie, dont un était conseiller municipal communiste de notre ville, Georges HELLER. Bien que son courage soit reconnu, c'est du fait de ces idées qu'il n'est pas honoré par la municipalité.. CITOYENS A ANTONY (après les élus communistes) a demandé que soit rendu hommage à un homme qui a fait honneur à sa ville. Nous proposons qu'une plaque soit posée soit au Parc HELLER soit en mairie. Hélas, le maire fait la sourde oreille, montrant un sectarisme hors de propos. C'est d'autant plus triste que la famille de Georges HELLER habite encore notre ville...

#### **Jean Yves SENANT refuse un vœu contre le projet TGV**

La Région et l'Etat viennent de confirmer dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2007-2013 que les travaux de l'interconnexion « se feront dans les conditions prévues dans la condition de financement ».

Cela veut dire que la collectivité locale et l'Etat ne renoncent pas au projet, et que les améliorations proposées ne seront que cosmétiques.

Citoyens à Antony, à l'origine du vœu de 2005 d'opposition ferme, demandait que la ville d'Antony se positionne à nouveau fermement.

Le maire, qui est pourtant également conseiller régional a refusé d'inscrire ce vœu à l'ordre du jour en affirmant qu'il n'y avait rien de nouveau dans ce dossier. C'est évidemment une contre vérité du fait de ce nouveau pacte conclu entre l'Ile de France et l'Etat mais aussi du fait des déclarations de l'autre conseillère régionale d'Ile de France d'Antony (Pascale Le NEOUANNIC- Parti Socialiste) qui affirme que le projet actuel doit être réalisé même si il est amendé.

Face à cette nouvelle donne, la position d'inertie du Maire montre qu'au delà d'une opposition d'apparence, il reste favorable au projet qu'il a toujours tenté de favoriser :

en 2003, il avait tenté d'amadouer les riverains et avait voulu noyauter l'association avec des militants UMP,  
en 2004, il demandait quelques mesures compensatoires en échange de la réalisation du projet  
en 2006, il invitait RFF pour que cette entreprise expose un projet DEVASTATEUR concernant le passage à niveau.

En 2007, il reste dans la continuité d'une position attentiste : faire avancer le projet de la RFF et de la SNCF dont il est un allié de longue date.

## Compte rendu du conseil municipal du 10 mai 2007

### **Zones 30 Pistes cyclables La mairie lance un projet timide et incohérent**

Depuis des années, **CITOYENS & RADICAL** demande que soient implantées des zones 30 et des circulations douces pour les piétons et les deux roues.

C'est en effet une revendication que nous portons chaque année, lors du débat d'orientations budgétaires. Il a fallu attendre six ans pour que le municipalité daigne mettre en œuvre notre proposition.

**1. Cependant la ville d'Antony ne met pas en place un projet à la mesure des enjeux.** L'objectif des zones 30 est de permettre de mieux partager la voirie entre voitures, piétons et cyclistes et surtout d'améliorer la sécurité routière de nos rues.

La **Direction Départementale de l'Équipement** (tout comme la Préfecture des Hauts de Seine) demande désormais que ces zones soient généralisées sur l'ensemble des villes, à l'exception des voies à fort trafic (par exemple évidemment à Antony, la Nationale 20). La ville d'Antony met en œuvre un projet étalé sur trois ans qui concerne uniquement 20% des rues de ville, soit 6% des rues par an...

**2. La ville d'Antony, a, dans certains quartiers, mis la charrue avant les bœufs :** il sera nécessaire de refaire des travaux dans des rues récemment refaites... dans d'autres, elle n'explique pas encore clairement les mesures qu'elle va mettre en œuvre, enfin, dans d'autres zones 30 prévues, l'ensemble des rues ne sont pas encore refaites...

**3. Le programme de la ville n'est pas cohérent :** ainsi dans le sud de la ville, entre le Grand Ensemble (zone 30) et le quartier de la Rue des Mures-Maninville-Léonie, les rues de la ville ne sont pas classées en zone 30 ce qui est incohérent et inexplicable, surtout quand on voit les voitures circuler rue des Baconnets...

Pour toutes ces raisons, nous nous sommes abstenus. Il est nécessaire de mettre en place dans notre ville un plan général de circulation, concerté et qui fasse moins la part belle à la voiture. L'idée de ville 30 mise en place notamment à Sceaux ou à Fontenay aux Roses est à développer dans notre ville plutôt que de mettre en places des zones en «peaux de léopard».

Il est notable que la gauche plurielle emmenée par le PS a voté avec la majorité municipale sur ce projet timoré.

### **Mixité sociale Nouvelles propositions de Citoyens à Antony**

La ville d'Antony va récupérer des parcelles dites « sans maîtres », c'est-à-dire sans propriétaire connu depuis plus de 30 ans. Deux parcelles de 450 m<sup>2</sup> chacune sont situées, l'une rue Pajeaud et l'autre rue de Bellevue. Notre groupe a donc proposé que sur ces parcelles qui reviennent gratuitement à la ville, on puisse mettre en place des opérations pavillonnaires (puisque les deux parcelles sont situées dans ces zones) de logements sociaux. Le foncier étant gratuit, les opérations pourraient ne pas coûter cher. La ville n'a pas souhaité répondre immédiatement, mais il est fort probable que ces biens soient vendus à des particuliers privés.

De la même manière, la ville acquiert des parcelles situées le long de la coulée verte. Elles appartenaient à la DDE et n'étaient pas constructibles. Le nouveau PLU va les rendre aménageables, et là aussi, la ville pourrait en profiter pour diffuser des logements sociaux dans le tissu pavillonnaire plutôt que de ne faire que des opérations importantes. Là encore, la mairie n'a visiblement aucune idée pour le moment concernant ces terrains.

### **Marchés publics Notre groupe demande la mise en place de clauses d'insertion**

Le marché de nettoyage de la voirie des rues antoniennes attribué une nouvelle fois était l'occasion pour notre groupe de demander que des clauses sociales soient incluses dans les marchés publics. Cela permet de donner un coup de pouce pour l'emploi et c'est prévu par la loi. La ville prévoit semble-t-il une action d'envergure dans ce domaine mais sans en dire vraiment plus lors du conseil municipal...

### **Marché et Parking du Centre ville Un nouvel avenant passe au conseil municipal**

Le marché initial a vu son montant dépasser de plus de 7% , ce qui n'est pas inhabituel dans ce genre de projet. En revanche, certaines plus values auraient pu être insérées dès l'origine. C'est notamment le parking du centre ville qui fait l'objet des rallonges budgétaires, parce que son état de vétusté était sans doute plus important que prévu. Citoyens et Radical a demandé qu'une étude soit menée sur la manière dont l'AFTRP ( à qui la ville d'Antony avait confié la maîtrise d'ouvrage des travaux) a accompli sa mission. Cette demande a été relayée y compris sur les bancs de la majorité municipale. Enfin, cette délibération a permis de rappeler que si nous étions favorables à la création du parking qui pourra desservir le théâtre rénové, en revanche, nous pensons également que cela devrait faire permettre de réduire le stationnement de surface rue Mounié et de rendre cette rue encore plus agréable.